



## Remise du prix Louis Blum

**Dimanche 8 janvier à 18h**

► **Auditorium du Musée de Grenoble, 5 Place de Lavalette**

*En présence de*

► **Eric Piolle**, Maire de Grenoble

**Cette année, le prix Louis Blum sera remis à quatre personnalités ayant œuvré au sein de la Commission d'enquête sur la spoliation des biens juifs en Isère: Tal Bruttman, Michel Destot, Michel Benichou et Georges Lachcar. Grenoble, ville Compagnon de la Libération, est la première ville en France à avoir mis en place une telle commission, répondant ainsi à une exigence de vérité et de justice.**

Chaque année, le CRIF Grenoble-Dauphiné et la Ville de Grenoble décernent le prix Louis Blum, afin d'honorer une/des personnalité/s ou une institution pour son engagement contre le racisme et l'antisémitisme.

Cette année le prix sera remis à quatre personnalités pour leur action commune au sein de la Commission d'enquête sur les spoliations subies par les juifs en Isère entre 1940 et 1945. Cette commission a été instituée sous la mandature de l'ancien Maire de Grenoble, Michel Destot, et présidée par Michel Benichou et Georges Lachcar, et a fait appel à l'Historien Tal Bruttman, spécialiste de la Shoah et de l'antisémitisme en France au 20<sup>ème</sup> siècle et durant la période de Vichy.

Lors de son Conseil Municipal du 28 avril 1997, Grenoble est devenue la première ville de France à avoir institué une commission d'enquête sur les spoliations des juifs de leurs biens. Après un travail de dix années de recherches scientifiques, le rapport final de la Commission, à l'époque présidée par l'Historien en charge de la commission d'enquête, Tal Bruttman, a été rendu public par délibération municipale le 23 mars 2009. Ce rapport, qui a donné lieu à l'ouvrage *Aryanisation économique et spoliations en Isère (1940-1944)* de Tal Bruttman, détaille le système et les répercussions de la spoliation en Isère.